

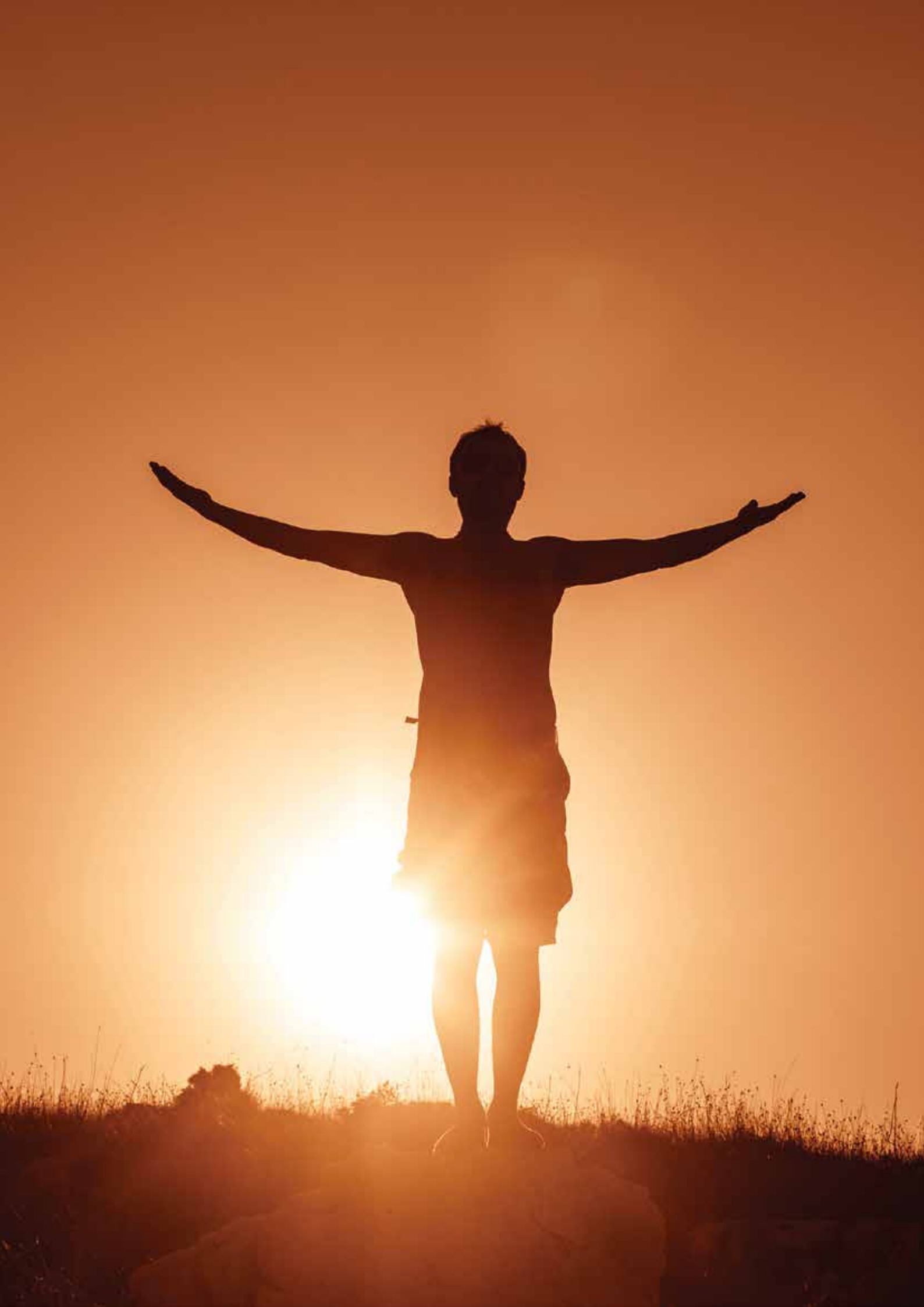


L'Avenir des Retraites

Après la vie active ?

Rapport France

HSBC 



Sommaire

- 4 **Avant-propos**
- 5 **Introduction**
- 6 **Principaux résultats**
- 7 **Partie 1 - Le départ à la retraite**
- 9 **Partie 2 - Les aspirations à la retraite face à la réalité**
- 11 **Partie 3 - Transmettre un patrimoine**
- 14 **Partie 4 - Revenus, dépenses et épargne à la retraite**
- 16 **Partie 5 - Conseils pratiques pour une meilleure retraite**

Avant-propos

L'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population mondiale constituent l'un des principaux défis que nous devons relever à l'aube du XXI^e siècle. Ce mouvement démographique d'ampleur, qui bouleverse profondément nos modes de vie, engendre une réflexion nécessaire pour réorganiser profondément et de manière pérenne nos structures sociales et économiques.

Cet enjeu est d'actualité en France, puisque le gouvernement doit mettre en place d'ici la fin de l'année la législation permettant d'améliorer la pérennité de son système de retraite. Dans ce contexte d'évolutions structurelles, il est plus que jamais nécessaire que les Français prennent conscience des réalités auxquelles ils seront confrontés à la retraite et de l'importance de bien se préparer pour jouir d'une retraite confortable.

Publié en février 2013, le premier volet de cette 7^e édition, « Une nouvelle réalité », s'intéressait aux attentes des actifs pour leur retraite et à la manière dont ils s'y préparent financièrement. Ce second volet porte quant à lui sur la période de transition entre la vie active et la retraite, et sur l'expérience vécue par les retraités, qui peut être comparée aux attentes et comportements des actifs d'aujourd'hui. Il apporte également un éclairage sur les transferts financiers entre générations, qu'ils soient ascendants ou descendants.

C'est tout l'enjeu de l'expertise qu'a développée HSBC, dans ces études « Future of Retirement – L'Avenir des Retraites », que de mettre en regard les aspirations des Français pour leur retraite et leur préparation réelle. Cette expertise, nous la mettons au service de nos clients, pour les aider à aborder avec sérénité cette période de la vie pleine d'opportunités, pour peu qu'elle soit bien préparée.



Jean-Pierre Wiedmer
Président HSBC Assurances

Introduction

Le programme « Future of Retirement – L’Avenir des Retraites » d’HSBC est une étude indépendante de renommée internationale sur les tendances globales dans ce domaine. Elle permet d’apporter des conclusions reconnues sur les questions clés liées au vieillissement des populations et à l’augmentation de l’espérance de vie à travers le monde.

Le rapport 2013, “Après la vie active ?” en est la neuvième édition. Il est basé sur une enquête menée auprès de plus de 16 000 personnes dans 15 pays entre juillet 2012 et avril 2013.

Le 1^{er} volet de cette étude du programme « Future of Retirement - L’Avenir des Retraites » se concentrait sur la manière dont les actifs planifient et épargnent en vue de s’assurer une retraite confortable.

Le 2^e volet examine non seulement la transition vers la retraite proprement dite, mais compare également la réalité des retraités par rapport aux aspirations des actifs qui la préparent.

Ce rapport pays est le résultat d’une enquête menée auprès de plus de 1 000 participants en France. Il met en avant plusieurs données clés sur la vie à la retraite et la manière de s’y préparer.

La première partie aborde la transition entre la vie active et la retraite, notamment avec le passage pour certains d’un emploi à temps plein à un temps partiel en fin de carrière. La deuxième partie compare les attentes des individus pour leur retraite et la réalité des retraités, elle examine la manière dont ils l’ont préparée et les meilleurs conseils financiers qu’ils ont reçus. La troisième partie se penche sur la transmission du patrimoine, notamment via des prêts ou

des dons, l’aide financière des retraités vers leurs proches, ainsi que les héritages. La quatrième partie se focalise sur les revenus, les dépenses et l’épargne à la retraite, ainsi que sur les sources de revenus. La dernière partie présente les actions concrètes que les individus peuvent mettre en œuvre pour bénéficier d’une retraite confortable.

Sauf mention particulière, ces données sont propres à chaque pays. Les chiffres sont arrondis au nombre le plus proche. Les valeurs monétaires sont exprimées dans la devise locale. Le rapport mondial, les autres rapports pays et tous les précédents rapports sont disponibles sur www.hsbc.com/retirement.

Participez vous aussi à l’étude

Comparez vos résultats avec ceux des Français en répondant aux questions de notre questionnaire en ligne sur hsbc.fr/lavenirdesretraites



Principaux résultats

Un individu sur huit (12%) considère qu'il ne pourra jamais se permettre de prendre sa retraite de manière définitive.

Les actifs estiment qu'ils prendront leur retraite à 62 ans en moyenne, soit deux ans plus tard que leurs parents.

Le régime public de retraite est la principale source de financement des retraités : 83% des revenus des retraités français proviennent du régime public de retraite.

Pour 76% des retraités, le départ à la retraite a été synonyme d'une baisse des revenus. Cependant, cette diminution n'a été suivie d'une baisse des dépenses que pour 41% des retraités.

Il est encourageant de constater que près de la moitié (45%) des retraités d'aujourd'hui se déclarent plutôt satisfaits de la manière dont ils ont préparé leur retraite. À l'inverse 49% ne l'ont pas suffisamment préparée, et 29% s'en sont rendu compte avant de prendre leur retraite. Par ailleurs 26% des retraités ne pensent pas parvenir à combler cette insuffisance.

Lorsqu'on demande aux retraités quel est le meilleur conseil financier qu'ils aient reçu, la réponse la plus courante est « ne pas vivre au-dessus de ses moyens » (56%), puis « économiser régulièrement de petites sommes » (50%) et « devenir propriétaire de son logement dès que possible » (44%).

La majorité des retraités (78%) et des actifs (65%) n'ont jamais reçu de don ou de prêt financier important de la part de leurs parents ou de proches. Plus d'un quart des actifs ayant reçu un don ou un prêt l'ont employé pour un projet immobilier (29%) ou un achat important (28%).

Les attentes en matière d'héritage diffèrent entre actifs et retraités : près des deux tiers (64%) des retraités espèrent léguer un héritage, tandis que près des deux cinquièmes (38%) des actifs s'attendent à hériter.

Parmi les retraités qui ne parviennent pas à satisfaire toutes leurs aspirations, plus des deux tiers (64%) indiquent disposer de revenus inférieurs à ceux qu'ils prévoyaient, tandis qu'un quart (24%) imputent des problèmes de santé.

Un dixième (10%) des 55-64 ans sont passés à temps partiel à la fin de leur carrière et près d'un cinquième (18%) des 25-34 ans pensent qu'ils feront de même le moment venu.



15%

des actifs souhaitent passer à temps partiel, en moyenne à l'âge de

61 ans

Partie 1

Le départ à la retraite

L'âge du départ à la retraite ne cesse de reculer : en moyenne, les actifs d'aujourd'hui ont vu leurs parents prendre leur retraite à 60 ans, tandis qu'eux-mêmes estiment qu'ils ne pourront pas le faire avant 62 ans. De plus, 12% des actifs estiment qu'ils ne pourront jamais se permettre de prendre leur retraite définitivement. Beaucoup seraient heureux d'occuper un emploi salarié jusqu'à 62 ans en moyenne, ce qui donne à penser que ces individus n'ont rien contre le fait de travailler légèrement plus longtemps que la génération de leurs parents.

Le temps partiel en fin de carrière permet de continuer à exercer une activité à l'approche de l'âge de la retraite, mais avec une diminution du nombre d'heures de travail.

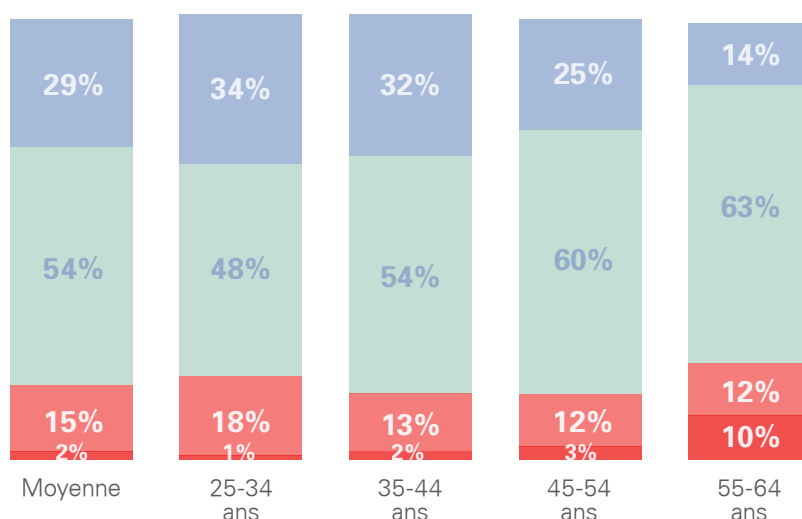
Un sixième des actifs prévoient de passer à temps partiel en fin de carrière (15%) ou l'ont déjà fait (2%). De plus, si 10% des 55-64 ans sont déjà à temps partiel,

près d'un cinquième (18%) des plus jeunes (25-34 ans) espèrent passer à temps partiel avant de partir définitivement en retraite.

Graphique 1 : Un dixième des 55-64 ans sont à temps partiel ; près d'un cinquième des actifs plus jeunes pensent faire de même le moment venu.

*Envisagez-vous de passer d'un emploi à temps plein à un temps partiel avant de prendre votre retraite ?
(Base : Actifs)*

- Ne sais pas
- Non
- Oui, j'espère passer à temps partiel
- Oui, je suis déjà passé à temps partiel



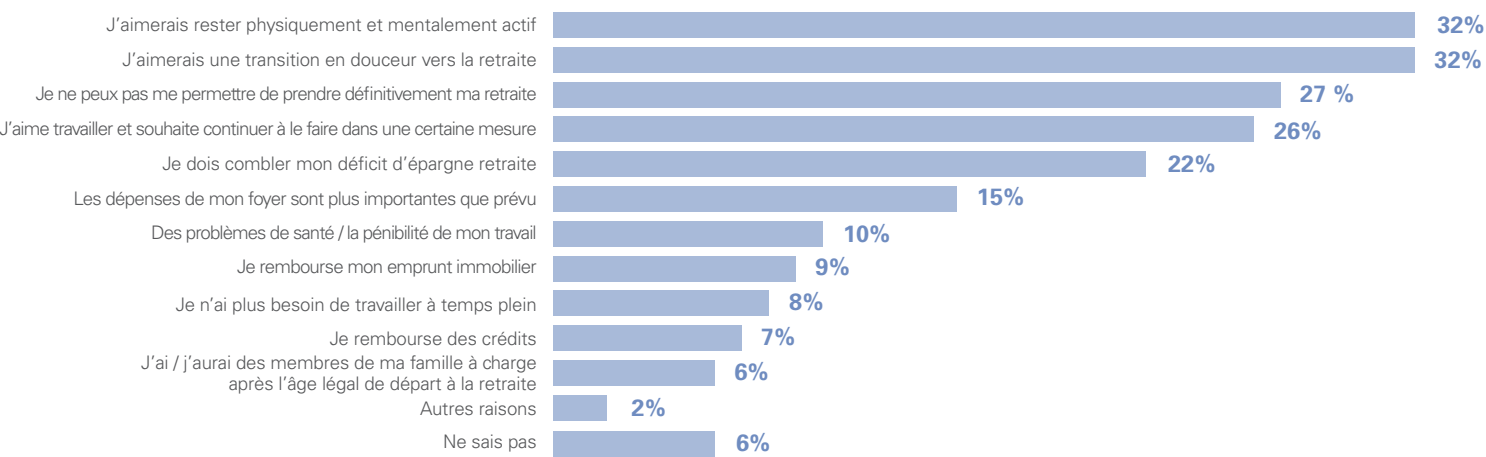
Le temps partiel en fin de carrière n'est pas la norme aujourd'hui : seuls 11% des retraités ont eu la possibilité de passer à temps partiel et seulement la moitié d'entre eux ont choisi cette option (57%).

Parmi les individus qui envisagent de passer à temps partiel en fin de carrière, bon nombre invoquent des raisons positives : 32% sont désireux de rester physiquement et mentalement actifs, et une

proportion identique estime que cela facilitera la transition vers la retraite. 27% estiment ne pas pouvoir se permettre de prendre une retraite définitive pour des raisons financières.

Graphique 2 : Le temps partiel en fin de carrière : des motivations plutôt positives

Pourquoi envisagez-vous de passer, ou êtes-vous passé(e) d'un emploi à plein temps à un temps partiel ?
(Base : Actifs)



12%

estiment ne jamais pouvoir se permettre de partir à la retraite



49%
des retraités déclarent ne pas s'être bien préparés ou pas préparés du tout pour une retraite confortable

Partie 2

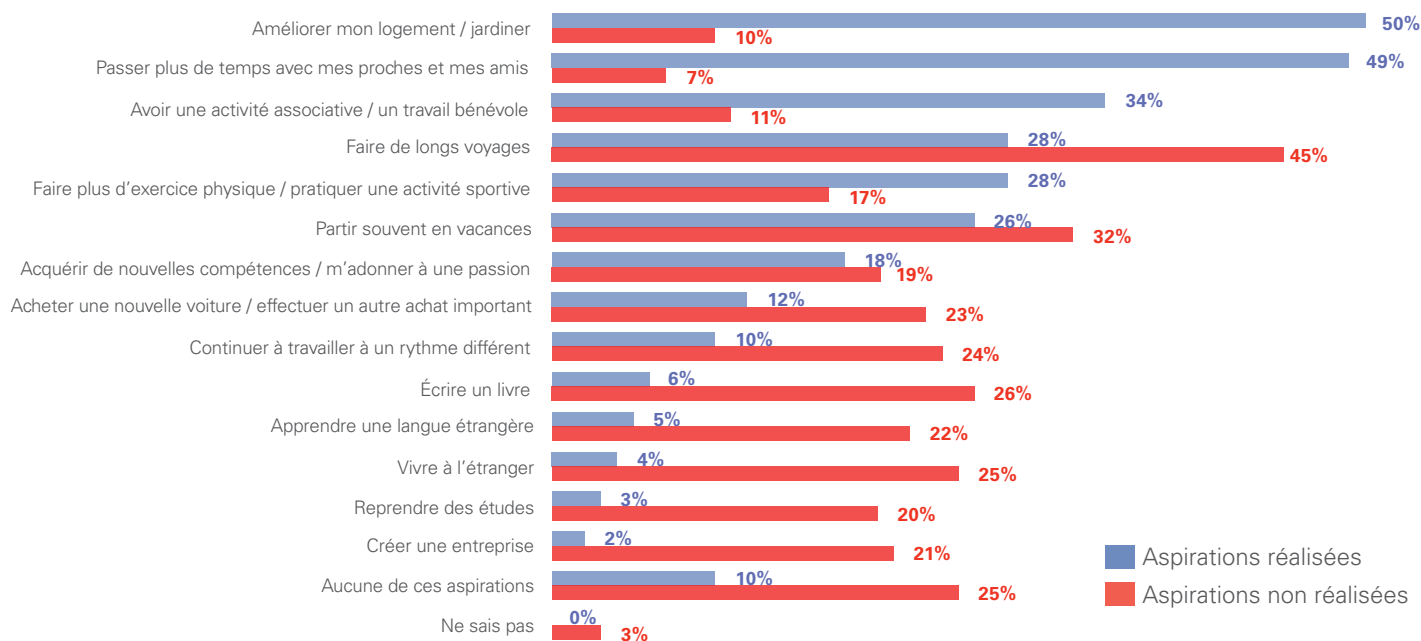
Les aspirations à la retraite face à la réalité

La retraite est la période de la vie où les individus espèrent avoir davantage de temps libre, être indépendants, ne plus avoir personne à charge et réaliser les aspirations de leurs vieux jours. Cependant, la réalité n'est pas toujours conforme à leurs rêves : par exemple, si beaucoup aspiraient à voyager, 45% déclarent n'avoir pas pu le faire. L'amélioration de son logement ou le jardinage (50%), ainsi que le fait de consacrer plus de temps à sa famille et à ses proches (49%), sont des aspirations plus modestes qui ont beaucoup plus de probabilités de se réaliser.

Graphique 3 : Les retraités ne réalisent pas toutes leurs aspirations.

Beaucoup d'individus ont des espoirs et des aspirations spécifiques pour leur retraite. Lesquels avez-vous été en mesure de réaliser depuis que vous êtes à la retraite ?

Lesquels avez-vous été dans l'incapacité de réaliser depuis que vous êtes à la retraite ?
(Base : Retraités)



« Ne pas vivre au dessus de ses moyens » est le meilleur conseil financier reçu par

56%
des retraités.

Les raisons évoquées pour expliquer cette incapacité à réaliser leurs espoirs et aspirations sont bien souvent liées au fait de disposer de revenus inférieurs à ceux qu'ils escomptaient (64%), tandis qu'un quart fait état de problèmes de santé (25%) et la même proportion (25%) affirme avoir moins de temps libre que prévu.

Parmi ceux qui ont des revenus insuffisants pour réaliser leurs aspirations, deux cinquièmes (39%) regrettent de ne pas avoir épargné plus ; au contraire, 47% n'ont aucun regret.

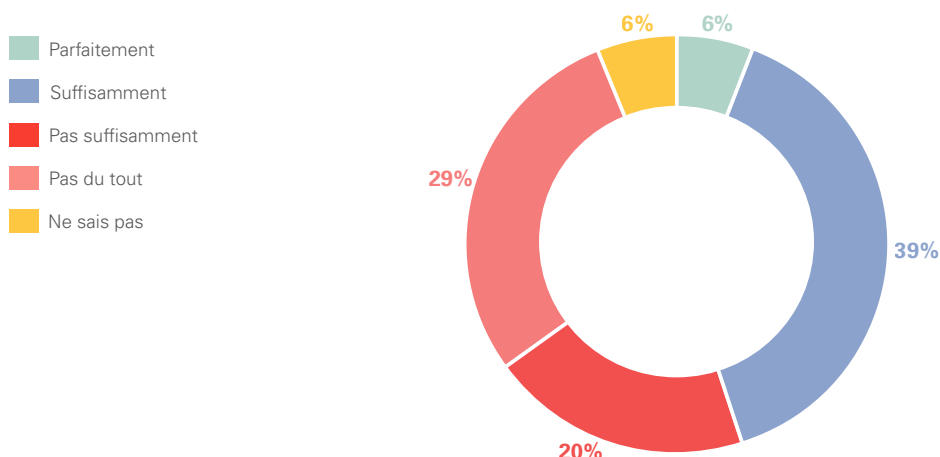
La moitié des retraités (49%) déclarent ne pas s'être correctement préparés (20%) ou pas du tout préparés (29%) pour s'assurer une retraite confortable. Parmi ces individus, seulement 29% se sont rendu compte de leur manque de préparation avant leur départ en retraite, et 26% ne pensent pas pouvoir compenser ce manque.

Quant aux actifs, 59% reconnaissent ne pas faire le nécessaire pour atteindre un niveau de vie confortable à la retraite, voire ne rien faire du tout.

Une note positive : 45% des retraités d'aujourd'hui s'estiment suffisamment préparés, bien qu'il soit difficile de savoir s'ils ont pleinement pris en compte le fait qu'une fragilité accrue liée à la vieillesse pourrait engendrer des frais de santé supplémentaires. Ainsi, même ceux qui estiment se préparer correctement pour jouir d'une retraite confortable doivent réexaminer régulièrement leur situation une fois à la retraite.

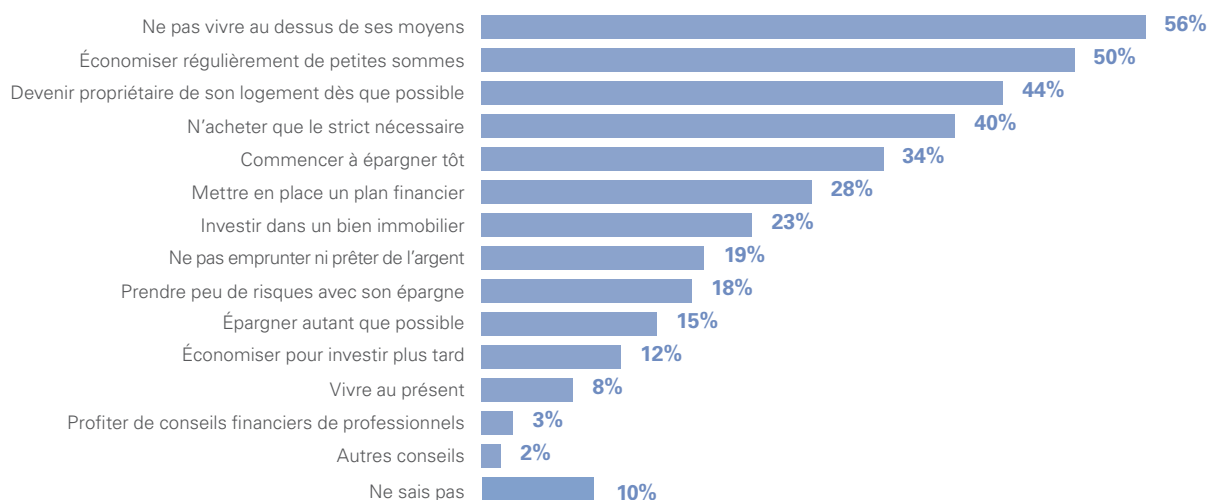
Graphique 4 : La moitié des retraités déclarent ne pas s'être suffisamment préparés ou pas préparés du tout pour jouir d'une retraite confortable.

Globalement, pensez-vous vous être suffisamment préparé(e) pour jouir d'une retraite confortable sur le plan financier ? (Base : Retraités)



Graphique 5 : « Ne pas vivre au-dessus de ses moyens » est le meilleur conseil financier que les retraités aient reçu.

Certains déclarent « si seulement j'avais su ce que je sais aujourd'hui... ». Parmi ces propositions, quel est le meilleur conseil que vous ayez reçu ? (Base : Retraités)





64%
des retraités espèrent
léguer un héritage à leurs
enfants

Partie 3

Transmettre un patrimoine

Pour de nombreux retraités, il est important de transmettre un patrimoine à leurs enfants ou à leurs proches, qui prend la forme d'un don financier, d'un prêt ou d'un héritage. Cette aide de parents ou de proches peut s'avérer très utile, notamment en faveur des plus jeunes qui souhaitent financer des études supérieures ou l'achat d'un logement.

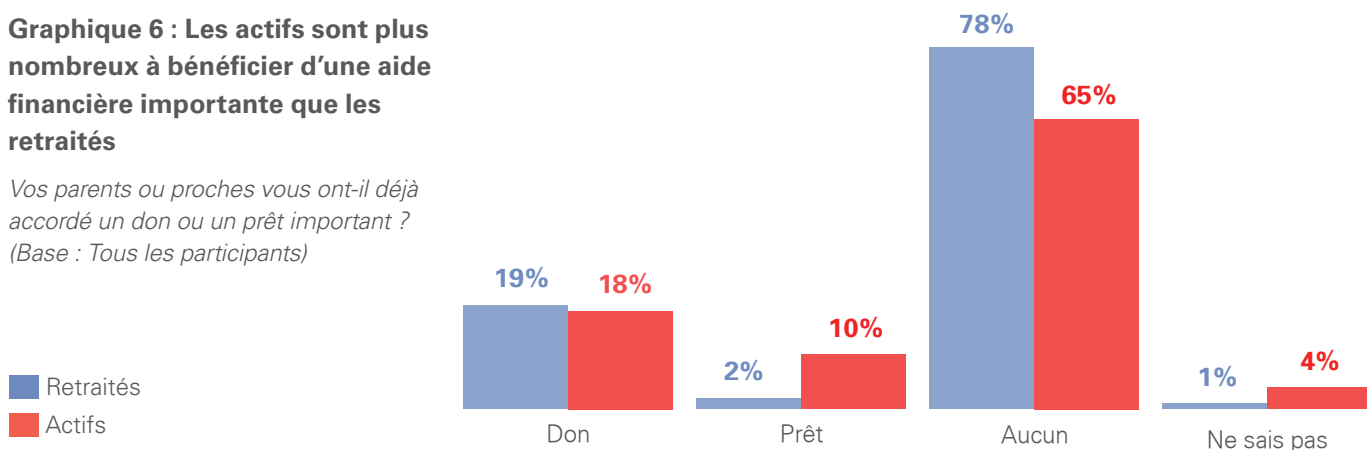
Recevoir une aide financière de ses parents, sous forme de don ou de prêt, n'est pourtant pas si courant. Seuls 18% des actifs ont reçu un don, et 10% ont bénéficié d'un prêt important. Les retraités ayant bénéficié de ce type d'aide sont beaucoup moins nombreux : 19% ont bénéficié d'un don, seuls 2% d'un prêt. Les dons ou les prêts de parents ou proches à des plus jeunes (25-34 ans) sont un peu plus répandus : 20% ont bénéficié d'un don et 12% d'un prêt.

Parmi les actifs ayant bénéficié d'un don ou d'un prêt important, plus d'un quart (29%) l'ont utilisé pour financer leur logement (location, caution ou remboursement de crédit immobilier), tandis qu'une proportion similaire (28%) s'en est servie pour un achat important (par exemple, une voiture).

Les jeunes (25-34 ans) sont plus susceptibles de bénéficier de dons ou de prêts pour subvenir à leurs besoins quotidiens (24%) ou rembourser des dettes (22%). Les dons ou les prêts peuvent atteindre des montants considérables, la moyenne étant de 10 928 €. Pourtant, malgré la générosité de ces dons, 49% des bénéficiaires actifs déclarent que cela n'a pas eu d'incidence sur leur capacité à épargner pour leur retraite.

Graphique 6 : Les actifs sont plus nombreux à bénéficier d'une aide financière importante que les retraités

*Vos parents ou proches vous ont-il déjà accordé un don ou un prêt important ?
(Base : Tous les participants)*



L'héritage est également un moyen de transmettre un patrimoine financier à ses enfants. Curieusement, les retraités qui envisagent de léguer un héritage sont beaucoup plus nombreux (64%) que les actifs qui pensent en recevoir un (38%). Seul un petit nombre d'actifs (6%) a déjà touché un héritage.

Les héritages servent souvent à financer des projets sur le long terme, tels que la retraite : parmi les actifs prévoyant de toucher un héritage (ou qui en ont déjà touché un), 53% prévoient de le consacrer au financement d'une partie de leur retraite, et 4% à son financement intégral.

Le montant moyen de l'héritage auquel s'attendent les actifs est de 55 850 €, soit moins d'un tiers de ce que les retraités pensent léguer (177 813 €). Cet écart s'explique en partie par la répartition entre plusieurs bénéficiaires.

Tableau 7 : Les retraités qui espèrent léguer un héritage sont beaucoup plus nombreux que les actifs qui s'attendent à en recevoir un.

Pensez-vous léguer un héritage à vos enfants ? (Base : Retraités)

Au total, combien pensez-vous léguer à vos enfants, en incluant la valeur de vos biens, dons financiers, etc. ? (Base : Retraités)

Pensez-vous recevoir un héritage ? (Base : Actifs)

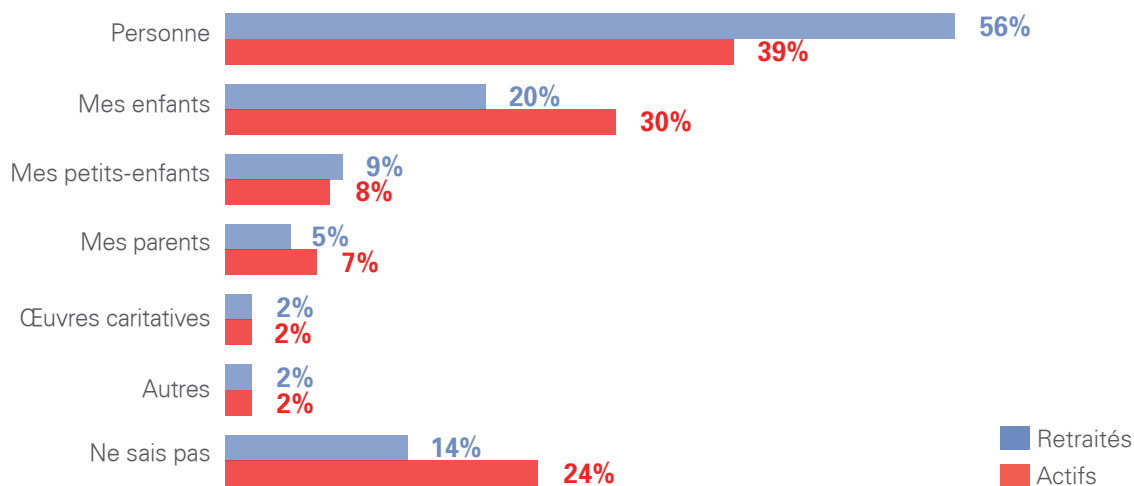
Au total, combien avez-vous reçu et / ou pensez-vous recevoir en héritage, en incluant la valeur des biens, dons financiers, etc. ? (Base : Actifs)

Retraités prévoyant de léguer un héritage		Actifs prévoyant de recevoir un héritage	
Proportion	Valeur médiane	Proportion	Valeur médiane
64%	177 813€	38%	55 850€

Graphique 8 : Souvent, les retraités prennent en charge financièrement un de leurs proches

Hormis vous et votre conjoint, qui prenez-vous en charge, dans une large mesure ? (Base : Retraités)

Hormis vous et votre conjoint, qui prendrez-vous en charge dans une large mesure, une fois à la retraite ? (Base : Actifs)





Soutenir financièrement un proche, une fois à la retraite, est une autre manière de transmettre un patrimoine financier : la plupart du temps, il s'agit des enfants, mais il peut également s'agir des petits-enfants ou bien de parents plus âgés. Aujourd'hui, plus de la moitié des retraités (56%) n'ont aucune personne à charge financièrement. Cependant, la plupart des actifs s'attendent à continuer de soutenir financièrement des proches lorsqu'ils seront à la retraite,

contre seulement deux individus sur cinq (39%) qui espèrent ne pas avoir à le faire. Par exemple, 30% des actifs s'attendent à soutenir leurs enfants financièrement, et 8% leurs petits-enfants. Ces moyennes masquent une tendance générationnelle : 34% des 25-34 ans pensent devoir soutenir leurs enfants une fois retraités, contre seulement 15% des 55-64 ans.

30%

des actifs s'attendent à soutenir financièrement leurs enfants lorsqu'ils seront à la retraite



Partie 4

Revenus, dépenses et épargne à la retraite

Une des conséquences importantes du départ à la retraite est la probabilité de voir ses revenus chuter considérablement. Les trois quarts des retraités (76%) déclarent avoir connu une baisse significative de leurs revenus à la retraite, dont 11% qui affirment qu'ils ont baissé de plus de moitié. De même, 70% des actifs s'attendent à des revenus plus faibles une fois à la retraite, dont 12% qui estiment qu'ils diminueront de moitié.

Il peut être surprenant d'observer que cette chute des revenus ne s'accompagne pas nécessairement d'une baisse

comparable des dépenses : 56% des retraités déclarent dépenser autant, sinon plus, qu'auparavant.

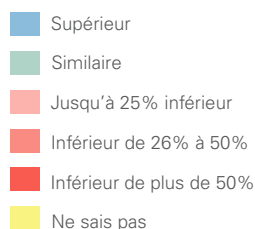
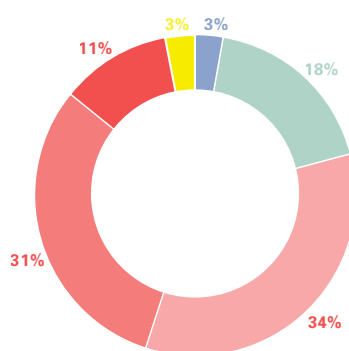
La baisse des dépenses reste faible : seule une minorité (6%) a vu ses dépenses réduites de plus de moitié.

Graphique 9 : Pour beaucoup, les revenus une fois à la retraite ne sont pas seulement plus faibles qu'auparavant, mais également plus faibles que prévu.

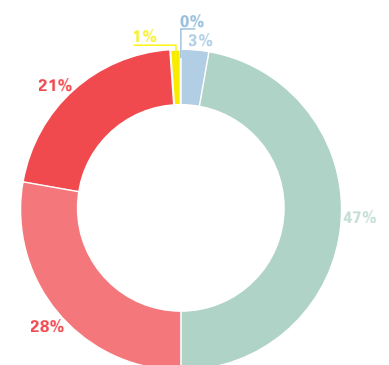
Concernant vos revenus à la retraite, quelle comparaison pouvez-vous faire avec vos revenus juste avant la retraite ? Si vous êtes passé d'un emploi à plein temps à un emploi à temps partiel avant de prendre votre retraite, merci de vous baser sur votre revenu lorsque vous étiez à temps plein. (Base : Retraités)

Dans quelle mesure votre revenu à la retraite est-il conforme à vos attentes AVANT de prendre votre retraite ? (Base : Retraités)

Revenu à la retraite comparé au revenu avant la retraite



Revenu à la retraite comparé aux attentes



Cette baisse des revenus à la retraite est anticipée par beaucoup d'individus, 47% percevant plus ou moins ce qu'ils avaient prévu et 3% percevant en réalité davantage.

Néanmoins, il est préoccupant de constater que près de la moitié (48%) des retraités disposent d'un revenu inférieur à celui auquel ils s'attendaient, et que ceux dont le revenu est conforme à leurs attentes doivent envisager la possibilité de voir leurs dépenses de santé augmenter en vieillissant.

Parmi ceux qui perçoivent moins que prévu à la retraite, la raison la plus couramment évoquée est la survenue d'un événement inattendu ou d'une dépense imprévue (34%), 24% font état de crédits à rembourser, et 23% déclarent soutenir encore leurs enfants financièrement.

76%

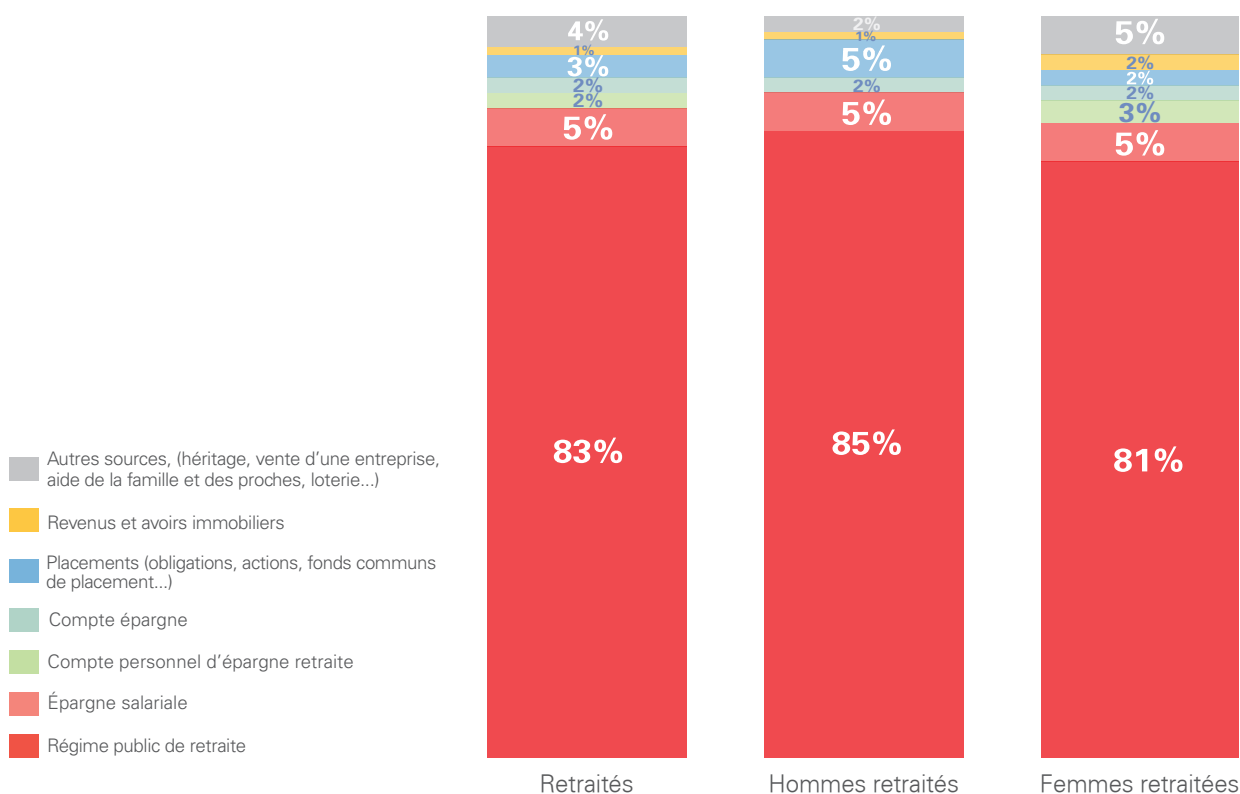
ont vu leurs revenus diminuer à la retraite, et

11%

ont perdu plus de la moitié de leurs revenus.

Tableau 10 : Le régime public de retraite représente la principale source de revenu des retraités.

Quelle proportion de votre revenu de retraité provient de chacune des sources suivantes ? (Base : retraités)



L'étude s'est penchée sur les différentes sources de revenu des retraités. La plus grande partie (83%) du revenu d'un retraité provient du régime public de retraite, 5% de l'épargne salariale et 3% de placements.

Les retraités des deux sexes ont des sources de revenu très similaires.

En revanche, les actifs estiment qu'une proportion beaucoup plus faible (57%) proviendra du régime public de retraite.

L'épargne salariale devrait contribuer à hauteur de 5% en moyenne, tandis que 2% devraient provenir d'un compte épargne. Enfin, 2% devraient provenir d'un compte personnel d'épargne retraite et 3% de placements en obligations ou en actions.

Partie 5

Conseils pratiques pour une meilleure retraite

Voici quelques conseils et actions à mettre en oeuvre, basés sur les enseignements de l'étude, pour aider les épargnants à mieux préparer leur retraite.

Action 1

Ne pas se précipiter pour prendre sa retraite

Nombreux sont les retraités qui estiment qu'ils ont abandonné leur emploi rémunéré trop tôt. Près des deux tiers (64%) de ceux qui sont passés à temps partiel regrettent de ne pas avoir conservé leur emploi à plein temps plus longtemps. Malgré tout, les raisons pour passer à temps partiel étaient positives. Une large partie des retraités considère le travail comme un bon moyen de rester physiquement et mentalement actifs.

Action 2

Ne pas compter sur une seule source de financement pour sa retraite

Les retraités ont en moyenne trois principales sources de revenus. Ils ont en effet été suffisamment prévoyants pour ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. C'est ainsi qu'ils ont varié leurs sources de revenus, pour une meilleure répartition des risques associés.

Action 3

Prévoir sa retraite en pensant à sa famille

Les liens familiaux, loin de se déliter au fil du temps, sont un élément majeur dans la planification de la retraite, leur importance pourrait même s'amplifier avec la nouvelle génération. Alors que bon nombre de retraités (40%) aspirent à voyager, près de la moitié (49%) des actifs s'attendent à devoir soutenir financièrement des proches, y compris lorsqu'ils seront à la retraite. Cela concerne notamment le soutien de leurs enfants, même adultes, ainsi que la prise en charge de parents âgés.

Action 4

Être réaliste quant à ses dépenses à la retraite

Beaucoup d'actifs pensent que leur revenu devrait diminuer à la retraite, tout comme leurs dépenses. Pourtant, 52% des retraités n'ont vu aucune baisse de leurs dépenses, et 17% les ont même vues augmenter. Bien que l'allongement de l'espérance de vie soit aujourd'hui communément admis, l'augmentation conséquente de dépenses de santé avec l'âge semble peu prise en compte. On observe en effet une préparation insuffisante pour faire face à cette éventualité.





© **HSBC Insurance Holdings Limited 2013**

Tous droits réservés.

Des extraits de ce rapport peuvent être utilisés ou cités, dès lors qu'ils sont accompagnés de la mention suivante :
« Reproduit avec l'autorisation de The Future of Retirement, publié en 2013 par HSBC Insurance Holdings Limited, London ».

Publié par HSBC Insurance Holdings Limited, Londres
Réalisé et produit par Global Publishing Services et Cicero-Group

www.hsbc.fr/lavenirdesretraites

HSBC Insurance Holdings Limited
8 Canada Square
London E14 5HQ

Réf. : 13.100.20 - 09/13